

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 21/007/2007 – ÉFAI

9 mai 2007

Action complémentaire sur l'AU 81/07 (MDE 21/005/2007 du 5 avril 2007) – Craintes pour la sécurité

AUTORITÉ PALESTINIENNE

Alan Johnston (h), journaliste britannique

Plus de huit semaines après son enlèvement par des Palestiniens armés à Gaza, le reporter britannique Alan Johnston est toujours porté disparu, et les informations contradictoires relatives aux exigences de ses ravisseurs pour sa libération alimentent les craintes d'Amnesty International concernant sa sécurité.

Plusieurs médias (arabes et autres) ont diffusé diverses informations relatives aux exigences supposées de groupes prétendant détenir le journaliste. Sur une cassette reçue par Al Jazira, une chaîne de télévision en langue arabe, un groupe qui se présente sous le nom d'« *Armée de l'islam* » affirme détenir Alan Johnston et réclame la libération d'un prédicateur musulman d'origine palestinienne, actuellement détenu au Royaume-Uni pour terrorisme, en échange de celle du reporter.

Selon d'autres sources, Alan Johnston est retenu captif par une célèbre famille mafieuse de Gaza, qui demanderait pour sa libération des biens immobiliers situés dans la bande de Gaza et une importante rançon, ainsi que la remise en liberté d'une Jordanienne emprisonnée dans son pays pour avoir participé à un attentat-suicide qui a tué plusieurs dizaines de personnes en novembre 2005. En avril, un groupe armé inconnu avait auparavant prétendu avoir tué le journaliste, mais cette annonce est généralement considérée comme infondée.

Dans le même temps, bien que des branches opposées de l'Autorité palestinienne, notamment celle du président Mahmoud Abbas et celle du Premier ministre Ismail Haniyeh, aient affirmé à maintes reprises qu'Alan Johnston était en sécurité et qu'elles œuvreraient en faveur de sa libération, leurs déclarations n'ont pas été suivies de résultats tangibles. En l'absence d'informations concrètes et vérifiables relatives à son lieu de détention et à son état de santé, l'inquiétude d'Amnesty International concernant sa sécurité grandit de jour en jour.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les enlèvements et autres actes criminels perpétrés par des groupes armés et des bandes de malfaiteurs palestiniens, en particulier dans la bande de Gaza, découlent de l'incapacité du gouvernement de l'Autorité palestinienne à garantir l'état de droit et à lutter contre l'impunité. Plus de 200 Palestiniens, dont de nombreux civils sans arme, ont été tués au cours des trois derniers mois dans la bande de Gaza ; beaucoup ont péri lors d'affrontements opposant des groupes armés palestiniens et des unités rivales des forces de sécurité de l'Autorité palestinienne partisans, d'une part, du Fatah, le parti du président Mahmoud Abbas, et, d'autre part, du Hamas, celui du Premier ministre Ismail Haniyeh. Les violences armées qui opposent ces deux camps depuis la victoire électorale du Hamas, au début de l'année 2006, ont diminué ces dernières semaines, à la suite de la formation d'un gouvernement d'union. Cependant, les attaques et les enlèvements se poursuivent. Actuellement, les personnes responsables de ces actes demeurent impunies, car la confusion règne au sein du système judiciaire de l'Autorité palestinienne, qui est presque paralysé, et il est encore très incertain que cet État ait la volonté et la capacité de prendre les mesures nécessaires pour mettre un terme à cette situation anarchique.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :

- engagez les autorités à redoubler d'efforts pour qu'Alan Johnston soit libéré sain et sauf dans les plus brefs délais ;
- exhortez-les à prendre des mesures concrètes pour rétablir l'état de droit dans la bande de Gaza et dans les autres zones des territoires palestiniens occupés qui relèvent de leur compétence ;
- priez-les instamment de veiller à ce que toute attaque de civil, notamment de journaliste, fasse l'objet d'une enquête approfondie, et à ce que les responsables présumés de ces actes soient traduits en justice dans le respect des normes d'équité, et sans possibilité de recours à la peine de mort.

APPELS À :

Président de l'Autorité palestinienne :

Mahmoud Abbas
President
Office of the President
Ramallah
Autorité palestinienne

Fax : +970 2 296 3170

Formule d'appel : *Dear President, / Monsieur le Président,*

Premier ministre :

Isma'il Abd al Salam Ahmad Haniyeh
Prime Minister
Gaza office:
Prime Minister's Office
Jerusalem Street
Tal al-Hawa
Gaza

Autorité palestinienne

Fax : +970 8 282 2159

Courriers électroniques : diwan@pmo.gov.ps

Formule d'appel : *Dear Prime Minister, / Monsieur le Premier ministre,*

COPIES À :

Syndicat des journalistes palestiniens :

Palestinian Journalists' Union
P.O.Box 219
Ramallah
Autorité palestinienne

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Autorité palestinienne dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 20 JUIN 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*